



Municipalité de
SAINT-PLACIDE

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Du 17 décembre à 20 h 30

SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES
281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Adoption du budget, année financière 2025

3.2 Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) années 2025-2026-2027

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions porteront uniquement sur les points à l'ordre du jour.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE